

LES FEUILLETS

Commune de HOCHSTATT

Octobre 2010 - N°44

LE MOT DU MAIRE

Le rassemblement des hirondelles et leur départ pour des terres lointaines nous rappellent que l'automne est bien là.

Automne, saison rimant avec rentrée ; rentrée sociale très agitée actuellement dans notre pays, plus sereine dans notre village malgré la confirmation par l'inspection académique de la fermeture d'une classe à l'école élémentaire (déficit de 10 enfants).

Malheureusement nos jeunes élèves devront subir durant quelques semaines encore les conséquences des méfaits de quelques écervelés qui, mi-août, ont très sérieusement vandalisé le préau de l'école et les équipements sportifs du plateau.

Le coût des réparations est conséquent et devient insupportable pour les finances de nos ménages.

J'en appelle une nouvelle fois au bon sens et à la responsabilité de certains parents laissant «errer» leurs progénitures jusqu'à des heures très tardives; à un moment ou à un autre, il faudra assumer !!!

De manière positive et heureusement largement majoritaire, c'est avec grand plaisir que je constate la vitalité de nos associations proposant un choix important et varié d'activités sportives et culturelles.

Je réitère une nouvelle fois mes remerciements et encouragements aux chevilles ouvrières de ces associations.

Vous trouverez également dans ce feuillet d'automne un résumé succinct des investissements en cours et projetés dans les mois à venir, investissements destinés à l'amélioration de la sécurité, de la sauvegarde de notre patrimoine ainsi que du cadre de vie de tous, dans le respect de la planète et du développement durable.



Bonne lecture à toutes et tous et bon automne.

Le Maire

Michel WILLEMANN

INSCRIPTION SUR LISTE ELECTORALE

Nous vous rappelons que vous avez **jusqu'au 31 décembre 2010** (avec effet au 1er mars 2011) pour vous inscrire sur les listes électorales dans votre mairie. Les personnes ayant déménagé au cours de l'année sont particulièrement concernées par cette démarche. Les jeunes fêtant leurs 18 ans en cours d'année sont, quant à eux, inscrits d'office. Il leur est toutefois conseillé de vérifier que leur inscription a bien été effectuée en mairie.

Les prochaines élections cantonales (conseillers généraux) auront lieu en mars 2011.

DECORATION DE NOËL

Voici que l'hiver approche et avec ses longues soirées, l'envie d'illuminer et de décorer nos maisons. A vos guirlandes, sapins, ampoules multicolores et autres décorations pour embellir fenêtres et façades de notre village ! Dès le premier dimanche de l'Avent et jusqu'au 6 janvier prochain, les membres de la commission de fleurissement parcourront les rues et ruelles de notre village pour récompenser les plus belles de vos réalisations qui contribueront à créer cette ambiance de fête qui enchante en période de Noël, petits et grands.

TRAVAUX

Travaux d'enfouissement Grand' Rue et Rue de Zillisheim

Les travaux d'enfouissement des réseaux secs de la Grand' Rue et de la rue de Zillisheim, mis en place en concertation avec ERDF et le Syndicat d'Electricité du Haut-Rhin, préalables aux travaux futurs des aménagements des abords de la mairie, sont en voie d'achèvement. Les coûts des travaux s'élèvent à 156 000€.

Rénovation intérieure et extérieure de l'église

Des travaux de réhabilitation (intérieur et extérieur) ont été décidés conjointement avec le Conseil de Fabrique, l'association des Amis de l'Orgue et la commune. Suite à un appel d'offre la maîtrise d'œuvre de ce dossier a été confiée au Cabinet d'architecture HERGOTT - HEYD - WEBER. Les relevés du bâtiment ont été réalisés par un géomètre. Ceci permettra de réaliser un avant-projet sommaire pour le début de l'année prochaine.

Aménagement des abords de la mairie

L'appel d'offres des travaux d'aménagement du carrefour rue de Zillisheim - Grand' Rue, 1^{ère} phase, des abords de la mairie a été favorable par rapport à l'estimation. Le chantier commencera début novembre. Au préalable des travaux de rénovation des conduites d'eau ont été décidés.



Aménagement carrefour Grand'rue - rue de Zillisheim

LE NOUVEAU PAYSAGE ENERGETIQUE

De grands changements ont affecté le marché de l'énergie en France depuis quelques années : séparation des activités commerciales et de distribution des deux grands acteurs historiques, EDF et GDF, ouverture du marché de l'énergie à la concurrence et, plus récemment, fusion de Gaz de France avec Suez, pour donner naissance à un nouvel acteur, GDF SUEZ.

Afin de vous aider à mieux comprendre ce nouveau paysage énergétique, nous nous permettons de vous rappeler les contacts utiles :

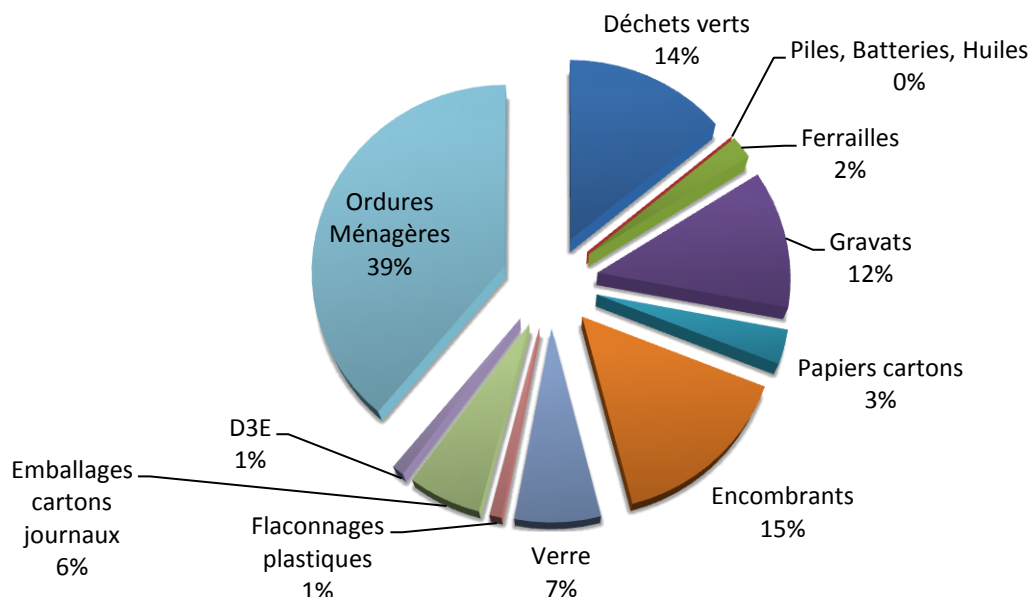
- **Urgences gaz naturel** : appeler le GrDF au 0810 433 068 (appel gratuit depuis un poste fixe)
- **Pour le raccordement au gaz naturel** : appeler le GrDF au 0 810 224 000 (prix d'un appel local)
- Pour les administrés ayant un contrat de **gaz naturel ou d'électricité Gaz de France Dolce Vita** : 09 69 324 324 (appel non surtaxé) ou www.dolcevita.gazdefrance.fr
- **Dépannage électricité** : 0810 333 068

La liste des autres fournisseurs de gaz naturel et d'électricité présents dans notre Commune est disponible sur le site de la Commission de Régulation de l'Energie : www.cre.fr

- **Interventions d'urgence sur le réseau d'eau** : VEOLIA 0810 463 463

TAXE ORDURES MENAGERES

Répartition des déchets collectés en 2009



Qu'est ce que la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères ?

La TEOM sert à financer la collecte et le traitement de nos déchets ménagers. Son taux est voté annuellement par le conseil de la communauté de communes d'Illfurth et est transmis aux services fiscaux qui calculent son montant en fonction de la base de la valeur locative de votre habitation. Toutes les propriétés bâties soumises à la taxe foncière sont soumises à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Les recettes générées doivent être égales au coût du service.

Le rapport au Grenelle de l'Environnement ?

Le plan d'actions déchets, qui couvre la période 2009-2012, fixe des objectifs quantifiés :

- Réduire la production d'ordures ménagères de 5kg par personne et par an pendant les cinq années à venir
- Porter le taux de recyclage matière et organique des déchets ménagers à 35 % en 2012 et 45 % en 2015
- Diminuer de 15 % les quantités partant à l'incinération ou au stockage

En corrélation avec les directives du Grenelle de l'environnement, la communauté de communes du secteur d'Illfurth a décidé de mener une réflexion sur la problématique des déchets. Les avis des usagers seront collectés au travers d'un questionnaire distribué prochainement dans les boîtes aux lettres. Merci de participer à cette

enquête, votre adhésion permettra une prise de décisions plus proche du terrain et donc des attentes de tous.

Combien coûtent la collecte et le traitement des déchets ménagers ?

En 2009, le coût de la collecte et du traitement des déchets s'est élevé à **939 479€ soit en moyenne 223€** pour chacun des 4205 foyers de la communauté. Le coût inclut la collecte des déchets, le transport et le traitement de ces derniers que ce soit en porte à porte ou en dépôt à la déchetterie.

Trier plus ?

Les emballages recyclables collectés sont revendus. Ils génèrent **une recette**. Sans tri sélectif votre taxe serait nettement plus élevée voire doublée.

Les déchets ménagers non triés sont incinérés ou enfouis. Ils génèrent **une dépense de plus en plus importante en moyenne plus 10% par an**, les principales causes : les investissements très importants des centres d'incinérations conformes aux nouvelles dispositions réglementaires des rejets. La collecte, le transport et la quantité des déchets y contribuent également.

En utilisant au mieux la déchetterie, les composteurs, les sacs de tri sélectif, chacun d'entre nous contribue à la maîtrise des coûts de collecte, d'incinération et d'enfouissement. De plus, le tri sélectif et le compostage participent à la protection de l'environnement, aux économies d'énergie et de matière ce qui sera bénéfique pour les générations futures.

BILAN DE LA RENTREE

Cette année la rentrée scolaire a eu lieu le 2 septembre avec un effectif de 178 élèves au total. Nous avons malheureusement dû fermer une classe à l'école élémentaire faute d'élèves.

La directrice Isabelle REYMANN et ses collègues Anne-Marie SCHLIENGER, Gisèle HOEN et Sylvie BEUQUE aidées par Brigitte HASSLER, Martine GAGNARD et Sylvie MARY les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles accueillent les élèves de maternelle.

L'école maternelle compte 79 enfants, répartis dans 3 classes.

Les élèves de l'élémentaire quant à eux, sont sous la direction de Thierry KEGLER épaulé par Céline OLIVIER, Marie FERRY, Anne GEYER et Vincent ROHART.

Les 99 élèves sont répartis dans 4 classes : CP, CE1/CE2, CE2/CM1 et CM1/CM2.

La rentrée a également sonné pour nos collégiens : 68 d'entre eux ont rejoint le collège d'Illfurth et ses 425 élèves de la CCSI.

PROCHAINES MANIFESTATIONS

9 octobre	20h15	Concert d'Automne	Société de Musique	Salle de musique
23 octobre	20h15	Soirée irlandaise	Société de Musique	Salle de musique
11 novembre	11h00	Cérémonie du souvenir + repas	U.N.C	Monument aux morts
14 novembre	10h à 17h00	Porte ouverte	Œuvre Schyrr	Œuvre Schyrr
20 novembre	20h00	Concert - Banquet- Bal	Société de Musique	Salle de musique
26 novembre	10h à 20h00	Marché de Noël	AOSE	Salle Elisabeth Schyrr
28 novembre	10h00	Concert Ste Cécile à l'église	Société de Musique et la chorale	Eglise
12 décembre	15h00	Concert/Fête de Noël des musiciens	Ecole de Musique	Salle de musique

VANDALISME

La chaleur de l'été, après un hiver gris et très long, a permis à tous de profiter de la douceur de vivre et de la quiétude qu'offre notre village...

Pourtant, de plus en plus, les marques d'irrespect et d'incivisme augmentent et se multiplient, même au détriment du bien commun. Dégradations, vandalisme, attitudes inadmissibles de quelques uns qui nuisent à tous !

Quelle ne fut pas la surprise des écoliers de la commune de constater, le 2 septembre dernier, jour de rentrée, que leur préau ne ressemblait plus qu'à un enchevêtrement de lattes de bois...

L'endroit, en attente d'être réhabilité, pour plus de sécurité, est toujours interdit d'accès ... merci aux auteurs de troubles !



Toute l'infrastructure « écoles - plateau sportif -périscolaire » a été dégradée et les réparations s'élèvent à près de 14 000 € soit 92 000 Francs.

Petit rappel historique, il y a 2 ans déjà, il avait fallu réparer le préau (pour le montant de 4 900€) suite à des dégradations volontaires.

Alors que l'équipe municipale à mes côtés se bat, malgré la pression budgétaire qui pèse sur les finances de la collectivité, pour contenir au mieux la fiscalité locale pour la part communale, **ce genre de comportement intolérable et nuisible, s'il était répercuté sur la fiscalité communale entraînerait une augmentation de vos impôts locaux d'environ 3,60%.**